

**6 dim ordi A – 2019 2020 – Sir 15,15-20; Ps 118; 1 Co 2,6-10; Mat 5,17-35.**

Jésus invitent ses disciples à faire mieux avec la Loi d'Israël que les scribes et les pharisiens sans quoi ils n'entreront pas dans le royaume des cieux. Il leur demande d'en tenir compte jusque dans ses détails les plus insignifiants non pour l'expliquer ou la commenter mais pour l'accomplir. Pour Jésus cet accomplissement passe par un travail sur soi auquel chaque commandement nous appelle.

Ainsi l'interdiction du meurtre est un appel à déraciner la violence de nos coeurs et à nous reconcilier avec nos ennemis et nos adversaires qui sont en fait nos frères et nos soeurs. Ainsi l'interdiction de l'adultère est un appel à regarder les autres autrement que comme des objets de jouissance. Ainsi l'interdiction du parjure et du mensonge est un appel à s'engager dans nos paroles et à parler vrai.

Pour travailler ainsi sur nous-mêmes il faut observer attentivement les commandements comme nous y invite Ben Sira le Sage! Ici "observer" signifie "regarder attentivement" comment ils sont écrits pour discerner à quel travail sur nous-mêmes ils nous appellent, sans jamais oublier que ce travail sert la vie. Si ce travail nous conduit à mal faire, à faire oeuvre de mort, c'est que nous faisons fausse route!

Ce travail sur nous-mêmes est possible grâce à l'Esprit Saint qui nous donne de percevoir l'accomplissement auquel les commandements nous appellent et la force d'incarner la Sagesse de Dieu à la suite de Jésus en qui nous reconnaissons l'accomplissement parfait de la Loi. Grâce à l'Esprit Saint nous proposons une Sagesse supérieure à toute autre dont les gens vérifient la pertinence par notre presence, nos actes et nos paroles comme Paul auprès des Corinthiens.

Seigneur donne-nous ton Esprit pour qu'à la suite de Jésus, gardant tes exigences et te cherchant de tout Coeur, nous accomplissions ta loi!

Olivier Petit.